

"UEO: 50 ans et puis?" dans Le Figaro (17 mars 1998)

Légende: Le 17 mars 1998, commentant le cinquantième anniversaire du traité de Bruxelles, le quotidien français Le Figaro s'interroge sur l'avenir de l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Source: Le Figaro. 17.03.1998, n° 16668. Paris: Le Figaro.

Copyright: (c) Le Figaro

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"ueo_50_ans_et_puis_"_dans_le_figaro_17_mars_1998-fr-7b93bd08-8bb9-4557-81ae-e03f0402137f.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 19/09/2012

UEO : 50 ans et puis ?

Baudouin BOLLAERT

Il n'y aura pas de sommet aujourd'hui à Bruxelles à l'occasion du 50e anniversaire du pacte de défense signé dans la capitale belge par la Grande-Bretagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg, et transformé en 1954 en Union de l'Europe occidentale. L'Otan fêtera le sien avec faste l'an prochain. La modeste organisation de défense européenne n'aura droit, elle, qu'à une conférence-débat...

Seule organisation européenne compétente en matière de défense, l'UEO fait penser à ces éternels espoirs qui n'arrivent jamais à franchir le palier supérieur. A tel point qu'Hubert Védrine s'est interrogé publiquement sur l'utilité réelle de cette chrysalide incapable de devenir papillon.

Quand on sait que la France est l'un des plus chauds partisans de l'émancipation de l'UEO, il y a bien sûr de la provocation dans l'attitude du ministre des Affaires étrangères. Mais toutes les tentatives pour la sortir de l'ombre et la rendre vraiment opérationnelle semblent vouées à l'échec.

Le mal ne vient pas de la faiblesse de ses institutions ou de ses moyens. Beaucoup a été accompli depuis quelques années pour « muscler » l'UEO : elle dispose d'une cellule de planification ; d'un comité militaire ; d'un centre satellitaire ; d'unités mises à sa disposition (Frueo) et, sous certaines conditions, du matériel de l'Otan.

Comme le reconnaît le Portugais José Cutileiro, secrétaire général de l'organisation, le mal découle du manque de « volonté politique » de ses membres. La crise albanaise, l'an passé, était taillée sur mesure pour une intervention de l'UEO. Or les Allemands et les Anglais s'y étaient opposés.

« Pourquoi certains Etats membres redoutent-ils de voir notre organisation jouer pleinement son rôle ? Que craignent-ils ? », s'est ainsi demandé M. Védrine. La réponse est contenue, à l'évidence, dans le souci de Londres, Bonn ou La Haye de ménager Washington en empiétant le moins possible sur les plates-bandes de l'Alliance atlantique.

L'UEO devrait être le « bras armé » de l'Union européenne. Mais celle-ci reste hémiplegique : puissance marchande et financière d'un côté ; larve politique et militaire de l'autre. De même que la Pesc (politique étrangère et de sécurité commune) reste inexistante, la création d'un « pilier européen » au sein de l'Otan relève encore du voeu pieux. Avec l'affaire du commandement-Sud, la France l'a appris à ses dépens.

Dans l'article XII du traité de Bruxelles, signé le 17 mars 1948 et transformé le 23 octobre 1954, il est stipulé qu'« à l'expiration des 50 ans » chaque « partie contractante » aura droit de se retirer de l'organisation en respectant « un préavis d'un an ». Aucun pays ne l'a fait.

Et c'est là le plus étonnant. Cet outil inutilisé si l'on excepte quelques missions de déminage et de police conserve son attrait. Outre ses dix membres de plein droit, il compte aujourd'hui trois membres associés, cinq observateurs, dix « partenaires associés » (dont les trois pays baltes), et même une assemblée parlementaire.

L'UEO va-t-elle se donner « un second souffle », comme l'espère M. Védrine ? Continuera-t-elle au contraire à tourner dans le vide ? « L'année 1998 sera cruciale », pronostique le ministre français.